

CIBLE

Mesure

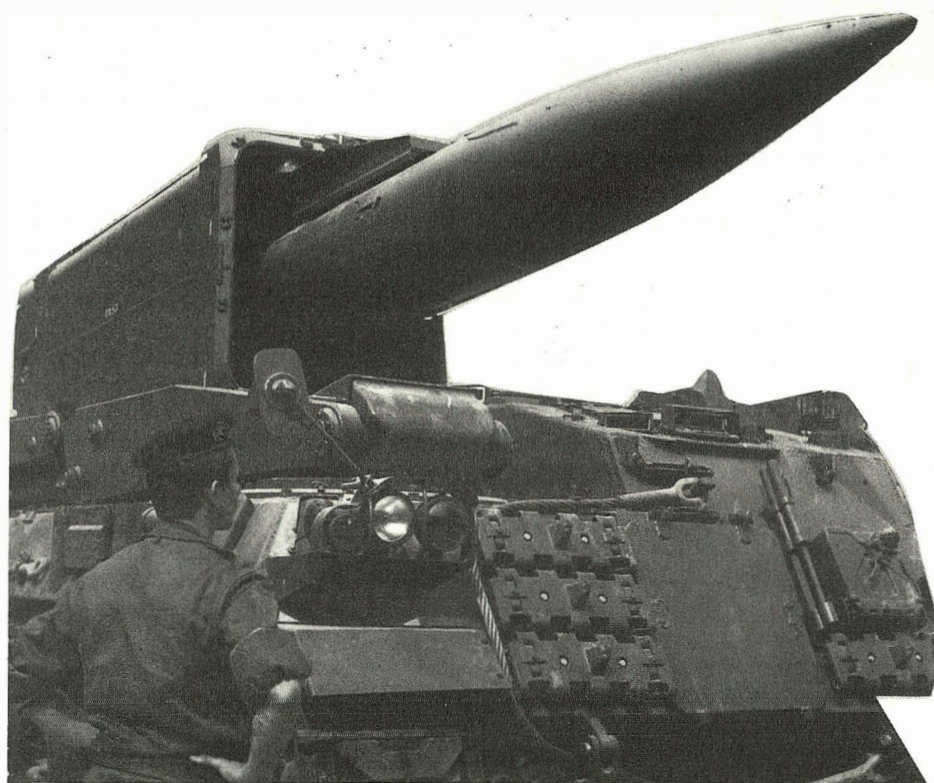
Il est frappant de constater que ni les analyses ni le projet exposés par le chef de l'Etat dans sa récente conférence de presse n'ont été sérieusement contestés. Certes, M. Lamassoure fait mine de ne rien avoir entendu, et M. Chirac fait semblant de s'inquiéter d'une réduction des dépenses militaires. Mais ces déclarations participent du rituel, et non d'une indignation sincère.

Il n'y a pas d'autre projet politique que celui exposé par le chef de l'Etat, parce que ce projet s'inscrit dans la politique traditionnelle de notre pays: souci de la défense nationale et de l'équilibre européen; affirmation de notre identité et de notre rang dans le monde; participation à la communauté européenne, qui ne détruit pas nos autres solidarités; volonté de situer l'économie dans une perspective sociale.

Mais le consensus demeure fragile tant est grande la tentation d'absolutiser un seul aspect de cette politique - l'Europe sans la nation, l'écologie sans la défense, ou la puissance pour elle-même. L'important est de garder la mesure.

Défense

Le prix de la liberté



Agriculture

Les champs du départ

(page 6 - 7)

Tjibaou

En mémoire d'un homme

(page 4)

M 2242 - 516 - 12,00 F



3792242012008 05160

Aidez-nous !

**Achetez tous vos livres
à notre service librairie**

la nouvelle action royaliste

SERVICE LIBRAIRIE

2 jours fous...

Samedi 24 et dimanche 25 juin

-20%

sur tout notre stock de livres: titres
récents, ouvrages anciens, livres
d'occasion. Titres classiques ou insolites,
rares ou communs, etc.

La N.A.R. ouvre ses placards pendant
deux jours et casse les prix !

N.A.R. service librairie, 17, rue des
Petits-Champs, 75001 Paris (4ème étage) -
(métro Bourse ou Palais-Royal).
Les samedi 24 et dimanche 25 juin.

Heures d'ouverture: 10 h à 12 h 30 et 14 h à 18 h.

Crado

La chasse au Roi

Ce mercredi 10 mai, «Culture-Matin» s'est fait l'écho d'une aventureuse initiative du Comité «89 en 93», dont le nom signifie à la fois «le Bicentenaire en Seine-Saint-Denis» et que «la Révolution est un bloc».

Avec l'appui d'une Association de joyeux marcheurs et randonneurs d'Ile-de-France, il s'agissait de lancer gamins et gamines sur les routes, les chemins et les marchés à la recherche du Roi en fuite. Ce grand jeu s'appelait «Le Roi par ci, le Roi par là». Il est passé par ici, il ne passera pas par moi. France-Culture est allé droit au but en titrant ce jeu éducatif: «la chasse au Roi». Il nous fut donné d'entendre francs lurons et franchises luronnes interroger passants ou villageois en leur distribuant des portraits-robots: «si vous rencontrez des individus suspects, voici nos coordonnées, il y a un répondeur téléphonique». Dans le train, un angélique emule de Pol Pot interpelle un voyageur: «N'êtes-vous pas le Roi?» - «Non, proteste en tremblant le G.O. qui joue le jeu, je suis l'intendant de Champagne et m'en vais à Lunéville. Voici mon passeport».

La vérité sort de la bouche des enfants: au reporter qui lui demande s'il s'amuse bien, une

voix fraîche répond: «Oh, c'est chiant. On était parti pour jouer avec des jeunes; il n'y a que des vieux» - «Et le Roi?» - «Le Roi il est nul, pire qu'un crado...» Il s'agit, nous l'avons compris, du portrait-robot



Aux dernières nouvelles, tout incident a pu être évité grâce à la sagesse des pouvoirs publics: les chevaleresques Eclaireurs de la Reine, levés par M. de La Fayette à l'image de nos volatiers cherokees, avaient été consignés par Sa Majesté à la Caserne des Gardes et les fidèles Caravelles du Roi filaient doux devant leurs cheftaines au Hameau du Petit Trianon. La guerre des moutons n'aura pas lieu.

François BOURGUIGNON

royaliste

SOMMAIRE: p.2: La chasse au roi - p.3: La pente douce - Le prix de la liberté - p.4: En mémoire d'un homme - p.5: L'OTAN c'est caduc ! - p.6/7: Les champs du départ - p.8: Les bourgeois et le pouvoir - Place de l'égalité - p.9: Révolution et théologiens - p.10: Barbey d'Aureville - Un Prince artiste - p.11: Action royaliste - p.12: Ambiguïtés européennes.

REDACTION - ADMINISTRATION
17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris
(1) 42.97.42.57
Dir. de la publication: Yvan AUMONT
Comm. Parit. 51700 - ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (65 F), six mois (125 F), un an (200 F), soutien (350 F) *

(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM:

Prénom:

Adresse:

Profession:

Date de naissance:

ROYALISTE, 17 rue des Petits-Champs, 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Ecolos

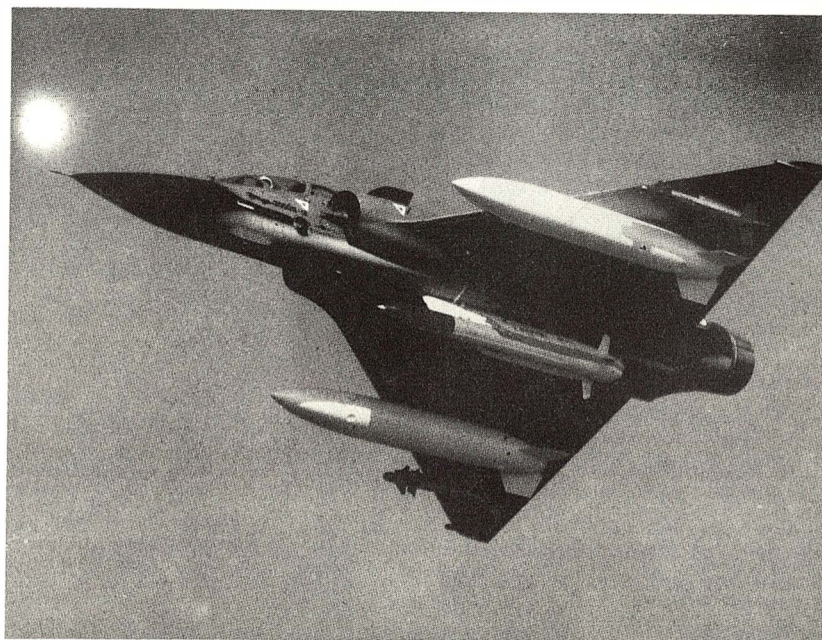
La pente douce

Sous couvert d'écologie, voici que pointe la propagande pacifiste. Les Verts français vont-ils suivre la voie de leurs camarades allemands ?

Dans un récent numéro, nous disions que M. Waechter et ses amis étaient placés devant une alternative: ou bien demeurer écologistes et s'assigner comme objectif la défense de l'environnement; ou bien se transformer en véritable parti intervenant dans tous les domaines. Quant à cette seconde possibilité, nous nous demandions si les Verts français suivraient l'exemple de leurs homologues allemands et reprendraient leurs thèmes dans le domaine de la défense.

C'est sur cette pente dangereuse que les Verts sont en train de s'engager puisqu'ils ont récemment décidé de soutenir une campagne du Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN) sur les dépenses militaires. Les Verts estiment en effet qu'il «convient de réexaminer la menace soviétique et (de) redéfinir les choix stratégiques sur lesquels repose notre défense». Contestant le fait que la France «continue à participer à la course technologique aux armements», ils réclament l'abandon des programmes qui concernent le missile Hadès, le char Leclerc et l'avion Rafale. Les Verts précisent que ces abandons ne porteraient pas atteinte à la sécurité du pays et favoriseraient la construction de la paix en Europe (1). Ces positions appellent deux remarques:

- Il n'est certes pas interdit de s'interroger sur la pertinence des programmes militaires, ni inconvenant de préconiser des économies sur la fabrication de matériels inutiles. Encore faut-il se prononcer en fonction de la stratégie de dissuasion nu-



■ La stratégie de dissuasion nucléaire, condition sine qua non de notre liberté.

cléaire. Tel n'est pas le cas des Verts qui dénoncent à la fois le nucléaire militaire et le nucléaire civil.

- L'adhésion à la campagne du MAN laisse supposer l'adhésion à une stratégie de défense civile, notoirement inefficace et absurde puisqu'elle implique que l'ennemi ait déjà envahi le territoire.

Sous couvert d'écologie, les Verts semblent vouloir entraîner leurs sympathisants et leurs électeurs sur la voie du pacifisme et du neutralisme qui, s'ils se développaient, favoriseraient les objectifs diplomatiques de l'Union soviétique. Il ne suffit pas de se déclarer ni à droite ni à gauche pour prouver la pureté de ses intentions.

Sylvie FERNOY

(1) cf. Vert-Contact, n°107, 29 avril-5 mai 1989.

Défense

Le prix de la liberté

Les grandes manœuvres relatives aux arbitrages budgétaires sont engagées. Le Président de la République lui-même a indiqué que les économies réclamées aux différents ministères n'épargneront pas celui de la Défense.

pement des armées: porte-avion Charles de Gaulle, avion Rafale, char Leclerc ou hélicoptère de combat franco-allemand... au choix - le missile nucléaire Hadès devant, lui, être épargné.

Il serait désastreux que la politique de détente conduite par Gorbatchev pour des raisons qui n'ont rien à voir avec notre intérêt, amène la France - pour des raisons budgétaires ponctuelles - à baisser la garde. Rappelons que le fer de lance de notre défense est nucléaire. Que notre doctrine est celle de la dissuasion du faible au fort et que notre arsenal est évidemment sans commune mesure avec celui des deux supergrands. Pour que cette dissuasion soit crédible, encore faut-il que nous nous dotions, techniquement, du minimum.

Il est vrai que celui-ci est coûteux. C'est pourquoi nous ne pourrions plus longtemps nous en doter, tout en entretenant une armée classique de conscription aux effectifs pléthoriques. Elle n'a pour seul avantage que de perpétuer une mythologie républicaine désuète et de satisfaire une partie - certes importante - de la hiérarchie militaire *. C'est bien peu quand notre défense, avec les armes modernes qu'elle suppose, ne réclame que des techniciens bien formés, mais peu nombreux.

Pour beaucoup, un tel changement serait «révolutionnaire». Il n'en sera sûrement pas question en cette année du bicentenaire !

Alain SOLARI

* Encore ne parlerons-nous pas ici de l'inégalité que la conscription introduit entre les citoyens de ce pays.

Tjibaou

En mémoire d'un homme

Cité

Revue de la Nouvelle Citoyenneté



Crise
de la
Culture
■
Lucien
Sfez

Au sommaire du numéro 20 :

Dossier :

CRISE DE LA CULTURE

- Entretien avec Lucien Sfez
- Trois remarques sur la culture par Yves Chalas
- Crise de l'éducation (Philippe Cailleux)
- Houang-ti ou comment parler de la crise de la littérature (Luc de Goustine)
- Est-ce la mort de l'Art ? (Alain Flamand)
- Splendeur et misère de la critique cinématographique (Nicolas Palumbo)
- Intellectuels et politiques, notes sur une rupture (Yves Landevenec)

ECONOMIE : James Buchanan et la théorie du « public choice » (Xavier Denis-Judicis)

HISTOIRE : Découverte à Glozel (François-Marin Fleutot)
Revue des revues : Les droits, la loi (B. La Richardais)

CHEMINS DU MONDE : Nouvelles littératures chinoises (G. Guiheux)

BULLETIN DE COMMANDE

à retourner à « Cité »

17 rue des Petits-Champs
75001 Paris

NOM :

Prénom :

Adresse :

☐ s'abonne pour 4 numéros (125 F)

☐ commande le numéro 20 (35 F)
Versements à l'ordre de « Cité »
CCP 23 982 63 N Paris

En l'immolant au terme de l'année de deuil, en jetant son corps et celui de Yeiwéné Yeiwéné sur la tombe des dix-neuf victimes de la tuerie d'Ouvéa, les meurtriers de Jean-Marie Tjibaou ont voulu accomplir un sacrifice.

Ne doutons pas que ce rituel affreux ait été à leurs yeux indispensable : le sang de leurs frères criait vengeance contre celui qui avait refusé de les venger, la haine criait revanche contre celui qui avait choisi la voie de la paix.

Les irréductibles du FULK ont leurs correspondants parmi nous. Qu'ils se voilent la face sous un rideau de larmes ou qu'ils osent cracher publiquement leur mépris, ceux qui n'ont pas reconnu en l'adversaire défunt un interlocuteur communient dans la même morale. Pour eux Tjibaou et ses partenaires des accords de Matignon - Lafleur, Rocard et Pisani qui prépara la voie au milieu de l'ingratitude - ont trahi la Loi. Vieille loi qui veut que le sang appelle le sang, selon une économie de marché inexorable où la souffrance est une plus-value de la mort. De Caïn, le terrien que l'agrément céleste à son frère indispose, à Judas, dont l'Ecriture prend soin de nous dire qu'il tenait la bourse où il recueillerait en liquide le prix du sang, tout est là pour enseigner aux fils de notre tradition (que nous avons fait partager aux Canaques) que l'issue obligée de cette tyrannie de la satisfaction est l'anéantissement.

Mais le drame des bourreaux, même docteurs de la loi ou évangélisés, c'est qu'ils ne savent pas ce qu'ils font.

Ceux qui savent (la France a la grâce particulière d'en compter aujourd'hui au sommet de l'Etat et du Gouvernement) liront tout autrement le sacrifice de Tjibaou. Et je ne veux pas cacher plus longtemps que nous



sommes ici, en depit qu'on en ait, au cœur du politique.

Ils le liront comme Tjibaou lui-même l'a fait lorsque les siens, sa grand-mère, ses deux frères et tant d'autres proches, sont tombés sous les coups injustifiables. C'est-à-dire qu'ils opéreront la conversion nécessaire. Langage pieux ? Non, jargon fiduciaire à son tour : il s'agit de conversion des valeurs, il s'agit de convertir d'une devise en une autre, d'une action, ou d'une obligation, en une autre. Il s'agit de convertir, comme l'a fait Tjibaou (au nom, sans doute, du Maître en

économie qui l'avait formé...) le prix du sang en prix du dialogue et de la volonté de paix. Ce n'est pas la morale (dont il faut se défier à présent plus que tout !), mais c'est l'intelligence qui le commande. L'intelligence des expériences passées, et la juste estimation de l'avenir.

Nous devons poursuivre l'application des accords de Matignon. La mort de leur signataire, loin de les dévaluer, les a rendu doublement respectables et les fera respecter. A preuve, qu'il soit question de confier la présidence du FLNKS à la veuve du leader assassiné. L'immolation d'un homme de paix fonde le droit, crée instantanément le principe de légitimité ; si nous ne le savions de l'Histoire, nous l'aurions à coup sûr appris de l'actualité. Et la légitimité se traduit instinctivement par une succession dynastique.

Il faut admettre que les nationalistes canaques, comme au demeurant les milieux politiques caldoches, entrent dans une crise ouverte. Crise ou choix fondamental à faire entre les deux « éthiques » en présence : celle qui prend l'adversaire à la gorge pour lui faire payer comptant son altérité, et celle qui - au-delà de toute comptabilité raisonnable - lui fera crédit.

Cette prodigieuse leçon, tombant en France parmi les entrechats d'une classe politique obsédée de pallier sa vieillesse de cœur sous d'incessants « liftings », sera-t-elle entendue ? Il suffit qu'elle le soit parmi ceux que le sort de la Nouvelle Calédonie intéresse, et à sa suite, l'avenir de toutes les îles, voire des « marches », de France. Nous l'avons assez dit : ce qui se joue là-bas est exemplaire.

Nous ignorions seulement quelle noblesse serait exigée des hommes qui l'accomplirait.

Luc de GOUSTINE

Lance

L'OTAN, c'est caduc !

A part Mme Thatcher qui, comme toujours, a aussitôt choisi son camp, on a comme treize pays en panne dans un océan (l'Atlantique Nord, qui s'en souvient ?) où ne souffle plus aucun vent.

Il aurait suffi de 88 missiles Lance obsolètes pour rendre caduque l'OTAN ? Non. Cette affaire n'est que le révélateur d'une situation qu'on avait jusqu'alors évité de caractériser. Kohl et Gensher, pressés par l'échéance électorale, n'ont fait que précipiter maladroitement un mouvement qui les débordera (cf. « Royaliste » n°512). Ni M. Bush ni Mme Thatcher ne font rien pour les aider. Leurs réactions intempestives durcissent l'opposition à tel point que la dame de fer a été littéralement estomaquée de se voir demander si la R.F.A. allait ou non demeurer dans l'OTAN: « Good Lord, of course » (Grands dieux, naturellement), un naturellement qui manifestement ne va plus de soi pour tout le monde.

Tout ce gâchis pour quoi ? Entré la faiblesse conventionnelle du Bundeswehr qui manque d'effectifs en raison de l'effondrement de la démographie (la dernière reculade de Kohl a été d'ajourner l'allongement de la durée du service militaire) et le refus du nucléaire sur le sol allemand, il n'y a pas trente-six solutions. Il n'y en a que deux: ou bien on compense le nombre par l'intelligence, la masse par la mobilité: on renforce la riposte graduée, ce qui conduit à une intégration plus poussée de systèmes d'information et d'armement toujours plus sophistiqués. C'est, croyons-nous, la solution préférée tant des Etats-Unis que de l'URSS.

Ou bien on fait confiance à la dissuasion, c'est-à-dire qu'on opère un désengagement conventionnel qui évite toute attaque surprise ou prise de

Le débat entre l'Allemagne et les Etats-Unis sur la modernisation des missiles à courte portée a soudain donné un goût amer aux relations entre alliés, comme si l'Alliance atlantique était devenue caduque.



gage, et qu'on ne dispose d'un armement nucléaire que préstratégique dont la valeur n'est que d'avertissement, en une seule fois, par opposition à sa valeur comme arme de théâtre, ce qui est proprement aberrant. C'est la voie dans laquelle nous, Français, avons espoir de nous être engagés avec la CSCE à Vienne et dont la modernisation des Lance doit être la conclusion à son terme.

Dans le débat présent, nous serions donc d'accord pour ne pas moderniser dès aujourd'hui mais aussi pour ne pas lancer une négociation qui interférerait avec celle déjà engagée au lieu qu'elle doit la suivre.

Il ne s'agit pas en l'occurrence, comme nous en sommes accusés, de ménager la chèvre et le chou, de rechercher le compromis à tout prix pour sauver une alliance qui tombe en morceaux. Nous sommes les héritiers de ceux qui considèrent que l'organisation militaire intégrée n'était pas justifiée à sa création et dans les années qui

ont suivi par l'existence d'une menace d'invasion soviétique à l'ouest, qu'elle n'a donc pas servi à repousser la dite menace mais au contraire à solidifier le bloc de l'est, et ainsi à rassurer l'Union soviétique en Europe, lui laissant les mains libres ailleurs. Nous serions donc mal venus aujourd'hui à estimer que la disparition d'une telle menace, par la seule grâce de Gorbatchev, comme si la menace avait tenu au seul père Staline, et la libéralisation dans les pays de l'est, suffisent à rendre caduc le traité d'avril 1949.

Nous continuons de distinguer comme le général de Gaulle en 1966, l'alliance et l'organisation. Après les pas-de-clerc des euro-missiles et leur retrait, nous voilà revenus à la case départ, coincés comme au temps du général de Gaulle entre un semi-retrait américain impliqué dans la théorie de la riposte graduée et un accord direct entre Bonn et Moscou,

objectif de l'ostpolitik qui sera mise en œuvre à la faveur du changement de majorité en RFA. Toutes choses égales d'ailleurs, nous nous situons aussi au lendemain de l'accord sur les FNI et à la veille d'un changement de majorité en RFA, prélude de la néo-ostpolitik des années 90.

Notre proposition sera du même esprit qu'alors: ou bien nous sauverons l'alliance politique, ou bien l'organisation militaire sera purement et simplement dissoute. L'Amérique d'alors n'avait pas voulu d'une sorte de directoire politique (peut-être un peu maladroitement formulé) étendu aux affaires de la planète (parce que la théorie de l'escalade était en liaison directe avec l'affaire du Vietnam, comme l'envoi des troupes américaines en Allemagne avait été la conséquence directe du recul américain en Corée). De Gaulle ne put qu'en tirer la conclusion: le retrait de l'OTAN. Il en ira effectivement de même de la RFA si l'alliance ne fait rien, c'est-à-dire si elle ne réussit pas à formuler une ost-politik commune.

La France, précisément parce qu'elle a une stratégie militaire différente de celle de la riposte graduée qui est celle de l'OTAN, est le membre de l'alliance qui devrait avoir les idées les plus claires sur la politique à suivre vis-à-vis des initiatives de Moscou, en Europe et hors d'Europe, en Europe compte tenu des changements globaux. Elle a une chance unique de jouer le rôle de médiateur obligé entre Washington et Bonn tant il est vrai que tous nos maux en Europe sont venus du fait que les Etats-Unis aient contraint la RFA à choisir entre eux et nous. Qui ne voit qu'il n'est plus temps sauf à voir Bonn rejeter à la fois eux et nous ?

Yves LA MARCK

Agriculture

Les champs du

● **Royaliste:** Qu'est-ce qu'un agriculteur aujourd'hui ?

P. Alphanéry: L'image commune est celle du paysan devenu chef d'entreprise, qui est aussi caricaturale que celle du paysan archaïque qu'on voue à une rapide disparition. Ne resteraient plus, en l'an 2000, que trois cent mille agriculteurs « modernes ». Or les agriculteurs ne se répartissent pas seulement selon cette distinction entre l'archaïque et le moderne: la majorité des exploitants est constituée par des agriculteurs intermédiaires qui n'entrent pas dans la logique utilitariste mais qui sont modernes quant à l'utilisation des techniques tout en voulant maintenir leur exploitation dans un tissu social vivant.

● **Royaliste:** On dit que l'agriculture coûte cher...

P. Alphanéry: Il est difficile de savoir combien l'Etat a dépensé depuis la guerre mais l'agriculture n'a pas coûté très cher compte tenu de l'objectif assigné: approvisionner l'Europe avec des produits de qualité et à un prix peu élevé. Cet objectif a été atteint, mais avec un formidable gâchis. L'argent a surtout été investi dans des entreprises « performantes » qui produisent des excédents, polluent, provoquent l'exode rural et la désertification. Ces conséquences sont aujourd'hui évidentes, mais on n'y a pas pris garde pendant quarante ans.

P. Bitoun: Le point préoccupant, c'est l'injustice du mode de financement de l'agriculture. Le système agricole est figé autour des exploitations laitières ou céréalières déjà excédentaires, puisque le principe fondamental est que plus on produit plus on touche d'argent.

C'est moins vrai aujourd'hui avec les quotas, mais l'ensemble du système fonctionne toujours selon cette règle.

● **Royaliste:** Quelles ont été les orientations de la politique agricole française depuis la guerre ?

P. Alphanéry: C'est une orientation très productiviste. On a voulu que les agriculteurs sortent de l'autarcie, produisent de plus en plus pour le marché, exportent beaucoup pour faire rentrer les devises qui nous étaient nécessaires après la guerre. Les années soixante sont restées célèbres en raison du mouvement des jeunes agriculteurs (le CNJA avec Michel Debatisse) et des lois d'orientation qui visaient elles aussi à augmenter la productivité. Dans les années soixante dix, l'augmentation des produits pétroliers et le début de la surproduction ont montré que le système ne fonctionnait pas aussi bien qu'on l'avait cru: beaucoup d'agriculteurs étaient en difficulté, les prix agricoles augmentaient moins vite que les autres et le système d'aides sélectives provoquait de nombreuses faillites. L'arrivée de la gauche au pouvoir n'a pas changé grand chose. Elle s'était ralliée à l'idée des quantum, aujourd'hui défendue par la Confédération paysanne: au lieu de payer un volume illimité de production aux prix garantis par Bruxelles, on n'en paie qu'une partie nécessaire à la vie de l'exploitation, et l'excédent est vendu aux prix du marché. Mais le P.S. a abandonné cette idée et se contente de ménager la chèvre et le chou: il s'efforce d'empêcher une restructuration sauvage et soutient les expériences de développement local mais il continue de rechercher la productivité maximale grâce aux entrepreneurs agricoles.

P. Bitoun: Comme dans l'ensemble de la société, il y a un « traitement social » destiné à faciliter la nouvelle mutation agricole: système d'aides, prise en charge des cotisations sociales que les agriculteurs ne parviennent plus à payer etc. On s'appuie un peu plus sur les exploitants intermédiaires en leur faisant miroiter une pleine participation au système de cogestion. Cette politique n'est pas socialiste, c'est la voie douce de la « République du centre » en agriculture.

Le dispositif de la politique agricole reposait sur trois données: l'intervention de l'Etat, décisif dans le développement agricole; le rôle de la Jeunesse Agricole Chrétienne qui avait pris en charge la modernisation contre le corporatisme de l'avant-guerre et accepté l'exode rural; cette rencontre entre l'esprit planiste et l'esprit chrétien-républicain a

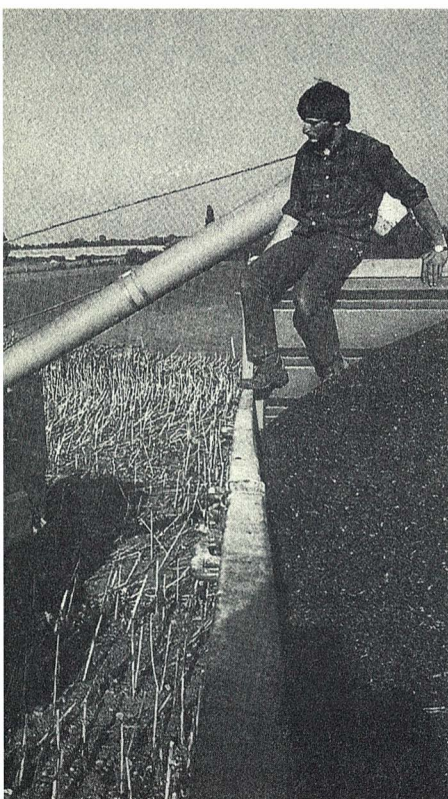
Trois chercheurs à l'Institut national de la Recherche Agronomique viennent de publier, sous le titre « Les Champs du départ » (La Découverte), un livre clair et documenté sur l'évolution du monde rural. A la perspective inquiétante d'une France sans paysans, y a-t-il une politique de rechange possible ? Pierre Bitoun et Pierre Alphanéry ont accepté de répondre à cette question trop longtemps négligée.



départ

conduit au système de cogestion de l'agriculture par les professionnels et les fonctionnaires. C'est ce dispositif qui est en crise aujourd'hui: l'Etat cherche à se désengager financièrement, la JAC s'est divisée entre ceux qui se sont ralliés à la logique du marché et ceux qui veulent favoriser l'agriculture intermédiaire et le développement local. Du coup, le système de cogestion est remis en question par les groupes qui en sont exclus: la Confédération paysanne à gauche et la Fédération française de l'Agriculture à droite.

P. Alphanéry: Ce système est devenu absurde puisqu'on continue de fixer des normes de plus en plus productives aux entreprises agricoles alors que nous sommes confrontés au problème des excédents, à la désertification, au problème du chômage de ceux qui quittent la terre.



● **Royaliste:** Qu'en est-il de la politique agricole commune ?

P. Alphanéry: La PAC est victime de son trop grand succès. La situation communautaire est la même qu'en France: production d'excédents avec de moins en moins d'agriculteurs. Il est probable qu'on va continuer sur cette lancée, avec peut-être des mesures sociales d'adaptation et un souci écologique plus affirmé. Mais c'est peu de choses par rapport au principe général qui est de gouverner par le marché et de diminuer graduellement les prix européens pour les aligner sur les prix mondiaux.

P. Bitoun: Ce système de financement peut très bien contribuer, même avec une aide au développement local, à une partition de fait entre des noyaux productifs et un vaste territoire de plus en plus désertifié où il n'y aurait plus que des jardiniers de la nature entretenant le paysage pour le bien-être des citadins.

P. Alphanéry: Les dirigeants européens s'accommodent de ce schéma d'une agriculture dualiste. Au mieux, on entend un double discours: ainsi J. Delors souhaiterait un taux de 10% d'agriculteurs par rapport à la population active (contre 6 ou 7% aujourd'hui) et se dit terrorisé de l'évolution actuelle. Mais la logique économiciste finit toujours par prévaloir au nom de la concurrence internationale, en l'absence de tout débat politique et social permettant de déterminer quel type d'espace rural on veut garder.

P. Bitoun: Le gel des terres a été décidé sans débat, alors que cette mesure choque les agriculteurs et beaucoup d'urbains qui trouvent extravagant que l'Europe stérilise ses terres alors

que tant de gens ont faim dans le monde. En outre, cette mesure sera sans doute de peu d'effet car l'exemple américain montre que les agriculteurs abandonnent les mauvaises terres et poursuivent l'exploitation intensive des meilleurs sols.

● **Royaliste:** Qui remet aujourd'hui en cause cette vision économiciste ?

P. Alphanéry: Une partie de ceux qui ont milité à la JAC, où le développement était inscrit dans l'idée du service de la communauté rurale, ne s'accommode pas du libéralisme et remet en avant l'idée de solidarité. Ils essaient de réinsérer l'économie dans le social et s'opposent à la désertification. Ce sont en général des agriculteurs intermédiaires, que l'on trouve dans les expériences de développement local qui se sont multipliées en France depuis une quinzaine d'années.

P. Bitoun: Le développement local n'est pas une panacée. Il peut être freiné par un trop faible financement, ou bien s'intégrer dans la logique européenne par le biais des notables.

P. Alphanéry: Leurs résultats sont en effet très ambigus. Ces expériences demandent beaucoup de bénévolat et, à partir du moment où les associations veulent se développer, elles risquent de tomber dans le système classique des notables et de perdre leur autonomie politique et sociale.

Un autre courant est constitué par les écologistes au sens large du terme, c'est-à-dire ceux qui craignent que la disparition des paysans détruise un certain rapport entre l'homme et la nature.

P. Bitoun: Je suis pessimiste. Des inflexions à la politique agricole permettront peut-être que s'expriment des sensibilités écologiques mais je crains que ce soit sous la forme d'une écologie post-moderne: beaucoup veulent que la campagne vive pour aller y jouer au golf

ou au tennis. Ce qui se concilie fort bien avec l'organisation dualiste des agriculteurs «performants» et des jardiniers de la nature.

P. Alphanéry: Il y a lieu d'être pessimiste, tout en soulignant des différences de situation. Dans certaines zones peu éloignées des villes, on a vu arriver de nouveaux habitants qui se sont mélangés aux ruraux et on observe là une sociabilité vivante. Dans d'autres zones plus éloignées des villes, le déclin n'a pu être enrayeré.

Royaliste: Et sur le plan syndical ?

P. Alphanéry: Il y a peu de contestation organisée. La Confédération paysanne, qui a obtenu un certain succès aux dernières élections aux chambres d'agriculture, milite en faveur d'une politique qui permettrait de maintenir un nombre important d'exploitations agricoles. Mais ses moyens sont ridiculement faibles par rapport à ceux de la FNSEA.

P. Bitoun: Le fait que la Confédération ne soit pas reconnue comme partenaire au même titre que la FNSEA est un obstacle très important. Pour infléchir la politique agricole, il faut participer au système de cogestion.

P. Alphanéry: En outre, la Confédération se heurte au fait que toute contestation du productivisme est considérée comme un archaïsme.

P. Bitoun: Il faut ajouter que la répartition en trois catégories (entrepreneurs, intermédiaires et laissés pour compte) ruine l'unité du système agricole. Pourtant, il n'y a pas de rupture de l'hégémonie de la FNSEA sur le monde paysan. Mais c'est là un problème général dans la société française: il n'y a pas de projet alternatif et la logique de l'économie prévaut sur des aspirations qui ne parviennent pas à se transformer en mouvement social.

Propos recueillis
par Bertrand RENOUVIN

Gens d'Ouest

Les bourgeois
et le pouvoir

En s'attachant à étudier les rapports entre la bourgeoisie et le pouvoir dans les provinces de l'Ouest de 1789 à 1799, Claude Nières comble une lacune et nous fait mieux comprendre le déroulement de la Révolution dont on a trop souvent tendance à privilégier les événements parisiens.



Émeute à Lannion. (Pitre Chevalier, " La Bretagne moderne ").

Hétérogène quant à sa composition puisqu'elle comprend aussi bien des professions libérales supérieures et de grands négociants que des boutiquiers, cette bourgeoisie est essentiellement urbaine et tire sa fortune de son travail. Elle joue un rôle politique local non négligeable et prendra une part importante dans la rédaction des cahiers de doléances. Gagnée tout d'abord aux idées révolutionnaires, elle participe activement à la gestion des nouvelles municipalités en s'appuyant sur la garde nationale qui est issue très largement de la bourgeoisie. Néanmoins elle reste divisée face à l'évolution de la situation politique.

La mise en place du nouveau régime lui profite largement dans un premier temps. Les députés bretons élus à l'Assemblée législative puis à la Convention sont pour la plupart des bourgeois et des modérés. Ils siègent avec les Girondins et, partisans de l'autonomie locale, ils restent méfiants envers le pouvoir central. Une minorité d'entre eux seulement sera régicide.

Viendra ensuite la période de la République triomphante où le rôle de la bourgeoisie va diminuer tandis que ses clivages subsisteront. Face au soulèvement paysan de la Vendée, la centralisation s'accroît, les représentants en mission, soutenus par les sociétés et les clubs, détiennent la réalité du pouvoir et font la chasse aux opposants. La présence massive de l'armée, outil de la répression, lui donne une importance politique considérable.

La chute de Robespierre et la défaite de la Montagne vont permettre un retour rapide des modérés et des bourgeois au pouvoir. Bien que toujours divisés, ceux-ci vont se retrouver pour souhaiter une paix intérieure indispensable au rétablissement de l'économie et au développement de leur influence qui n'aura finalement guère cessé au cours de ces dix années révolutionnaires.

Frédéric PIERRE

Claude Nières: *Les bourgeois et le pouvoir*, Ed. Ouest-France, 132 pages. Prix franco 90 F.

Leçon

La place de
l'égalité

On la veut sans y croire. On l'évoque, on l'invoque sans jamais la réaliser. Mais quel est donc le statut de l'égalité ?

Qu'il est facile d'être anti-égalitaire, à la manière de Maurras qui célébrait « l'inégalité naturelle et protectrice », ou du RPR d'il y a quelques années reprenant la thématique de la Nouvelle Droite. Dire que l'égalité n'existe pas, c'est se décerner un double brevet d'anti-conformisme, puisque la mentalité dominante est égalitaire ou égalitariste, et de réalisme.

D'ailleurs, un spécialiste de la question, qui nous a déjà donné de fortes « Leçons sur l'égalité » (1) ne la déclare-t-il pas introuvable ? Même l'égalité des nombres, nous dit Lucien Sfez (2), suppose l'effort d'une raison abstraite ordonnant un ensemble fini à l'intérieur duquel on pourra compter: « l'égalité ne peut naître que dans la frontière d'une loi ». Quant à l'égalité-sentiment des communautés fraternelles, elle suppose une autorité et n'exclut pas les rivalités.

Pourtant, notre civilisation a toujours été en quête d'égalité. Sa première figure est grecque: c'est la libre communauté des citoyens-guerriers, qui exclut femmes et esclaves. La seconde figure est chrétienne: égalité des êtres humains devant Dieu, qui n'exclut pas les hiérarchies terrestres. Inoubliable éclat des égalités grecques et chrétiennes, purifié par le temps...

Mais les Lumières, l'égalité républicaine, la revendication socialiste et communiste ? Le monde moderne s'inscrit dans l'héritage grec et chrétien mais Montesquieu, Diderot, Rousseau puis la Révolution française ne font que brouiller la question, par trop d'analyses complexes et contradictoires. Si bien que



l'égalité de 1789 ne brille que par actualisation de la démocratie athénienne et du christianisme. Encore un peu de temps, et l'hypothétique science de l'égalité succombera sous les coups du darwinisme sans que Marx parvienne à la restaurer dans l'ordre social et historique.

Concept vide, notion hybride, démentie par mille comportements sociaux, l'égalité survit cependant dans le système artificiel de la communication et surtout existe comme fait de culture, s'affirme comme statut symbolique effectivement fondateur de la vie en société. Introuvable et indispensable, l'égalité est « un autre mot pour dire l'identité, la mienne et la vôtre, pour dire tu et je, moi et toi » conclut Lucien Sfez. Sa leçon est, une nouvelle fois, décisive.

B. LA RICHARDAIS

(1) « Leçons sur l'égalité », Presses de la FNSP, 1984 - Prix franco 108 F.
(2) « L'Égalité », PUF, Coll. Que Sais-Je ?, 1989 - Prix franco 33 F.

La Révolution et les théologiens

■ Gérard Leclerc



La question religieuse est au centre de la Révolution française, elle lui donne son caractère tragique. C'est, en effet, la Constitution civile du clergé qui marque la rupture interne du pays, parce qu'elle blesse la conscience chrétienne au plus profond. Il est possible - c'est ce que pensent François Furet et Mona Ozouf - que cette rupture n'ait pas été voulue pour elle-même, qu'elle constitue une sorte d'accident historique, du moins à l'origine, malgré un courant antireligieux non négligeable. Mais à mesure que le processus révolutionnaire prend son essor, on est bien obligé de constater un phénomène d'appropriation du sacré qui rend insupportable toute existence d'une Eglise même constitutionnelle.

Ainsi que l'écrit dans le numéro de la revue «*Communio*» consacré à la Révolution, l'historien américain Steven Inglund: «*la législation sur la vie monastique et même le serment de 1791 ne furent que jeux d'enfants par comparaison avec l'emprise profonde qu'entendirent exercer les assemblées souveraines qui succédèrent à la Constituante. La Législative et plus encore la Convention travaillent à dépouiller l'Eglise, et même l'Eglise nationale*» ou «*constitutionnelle*», de toute appropriation du «*sacré*» afin d'établir celui-ci autrement et ailleurs». Même l'Eglise de l'abbé Grégoire (cette personnalité originale que l'on veut faire entrer au Panthéon) ne peut agréer à un pouvoir qui se veut législateur absolu, parce qu'elle conserve la trace insupportable de l'inviolabilité sacrée héritée du catholicisme. Nous sommes bien au-delà du gallicanisme ou même de l'erastianisme d'Ancien Régime dont se réclamèrent plus tard un Emile Combe et les initiateurs de la séparation de l'Eglise et de l'Etat pour réduire l'influence du catholicisme en France.

Le conflit impitoyable qui s'engage alors et qui n'a peut-être pas pris fin au travers des métamorphoses de la modernité explique la violence déchaînée et l'attitude de l'autorité romaine. Pie VI s'en explique aux évêques de France lorsqu'il signifie son refus de la Constitution civile du clergé. «*Notre intention n'est pas d'attaquer les nouvelles lois civiles auxquelles le Roi a pu donner son consentement, comme n'ayant de rapport qu'au gouvernement temporel dont il est chargé: nous n'avons point pour but, en rappelant ces maximes, de provoquer le rétablissement du régime ancien en France: le supposer serait renouveler une calomnie qu'on n'a affecté jusqu'ici de répandre que pour rendre la religion odieuse: nous ne cherchons, vous et moi nous ne travaillons qu'à préserver de toute atteinte les droits sacrés de l'Eglise et du siège apostolique*» Bref Quod Aliquantum, du 10 mars 1791).

Sans doute, le pape s'en prend également à certains aspects de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, initiant une polémique que ses successeurs développeront tout au long du XIX^{ème} siècle. L'intérêt de plusieurs contributions de «*Communio*» est d'expliquer la portée et les limites de cet affrontement que les traditionalistes voudraient perpétuer. Marie-Christine Chaillol va droit au but lorsqu'elle montre que les droits de la déclaration de 1789 «*trouvent leur source, après des transformations dont il faudra certes préciser la portée, dans une conception du droit de Dieu, qui pouvait seule justifier les droits sur l'homme, comme émanation de la nature humaine, elle-même compréhensible uniquement dans l'ordre de la hiérarchie de l'ensemble de la création.*» Ces mystérieux et indispensables droits naturels qui servent de référence à la déclaration, sont

sans doute redevables à la Raison. Mais cette raison elle-même n'exclut pas par principe Dieu (c'est sous les auspices de l'Etre suprême que sont énoncés les droits de 89). Et surtout, la question qui demeure est de savoir si l'on peut penser une dignité de l'homme indépendamment de son origine, qui est inscrite aux premières pages de la Bible.

Récuser la problématique moderne des droits, c'est sans doute récuser cette émancipation de la raison et de la liberté dont la théologie chrétienne est responsable. Par ailleurs les droits reconnus aujourd'hui ne sont pas exactement ceux de 89 et la déclaration de 1948 ne se réfère plus au pouvoir légicentriste d'une souveraineté nationale, mais sur un absolu supranational qui offre une ouverture à la pensée chrétienne. C'est Emile Poulat qui en fait la remarque dans l'ouvrage fondamental sur «*Liberté - Laïcité*» (Cerf-Cujas) que j'ai déjà présenté ici. Les conciliations et les retrouvailles après deux siècles conflictuels ne doivent pas cacher pour autant tout ce qui reste de conflictuel dans les débats aussi bien philosophiques que théologiques.

La philosophie des droits de l'homme peut se tracer des chemins qui la séparent radicalement de ses origines chrétiennes. Je retiendrai à ce propos la conclusion de l'article de Jean Marcusin: «*Quoi qu'en disent les tenants d'un état «amoral», il n'est pas sûr qu'il n'y ait pas aujourd'hui une certaine congruence entre l'inscription d'un minimum de valeurs éthiques dans le droit et la survie d'une société de liberté - une société de liberté où les tables du Sinäi et les déclarations successives des droits de l'homme apparaissent comme les jalons d'une même aventure historique*». Le débat est loin d'être clos là-dessus. De même, entre théologiens, l'héritage de la Révolution continue à créer des clivages.

Ainsi, une autre revue internationale de théologie, «*Concilium*», publie, elle aussi, son numéro pour le Bicentenaire. Au sein de la sensibilité progressiste qu'elle reflète, il apparaît que les adversaires de l'individualisme bourgeois et capitaliste n'ont pas dit leur dernier mot et qu'ils s'opposent depuis l'Amérique du Sud et la théologie de la Libération aux tenants du libéralisme nord-américain. Pour ces derniers: «*Le catholicisme s'attarde dans le rêve d'un socialisme inspiré par la foi. Il n'a jamais véritablement réfléchi aux dimensions pourtant évangéliques d'un capitalisme démocratique dont les Etats-Unis présentaient le modèle*». Cette contradiction interne au catholicisme contemporain pourrait nous réserver quelques surprises. L'alliance entre révolutionnaires chrétiens du Tiers Monde et théologiens libéraux d'Occident relève d'un malentendu qui écartera un jour.

On constatera sans doute que les révolutionnaires sont plus attachés que les libéraux à la spécificité du lieu théologique d'interprétation du droit et à la tradition catholique. C'est une conséquence du combat encore inachevé depuis le XVIII^{ème} siècle. Le dominicain Bernard Quelquejeu s'insurge contre la réinterprétation doctrinale qui altère considérablement la signification gène des traditions issues des Lumières. C'est donc qu'il préfère celles-ci à la réflexion qui réfère les droits au droit de Dieu. Interminable controverse !

Gérard LECLERC

Communio, «*La Révolution*», 28, rue d'Auteuil 75016 Paris,
Concilium, «*La Révolution et l'Eglise*», Beauchesne, 72, rue des Saints-Pères 75006 Paris.

Centenaire

Barbey d'Aurevilly

Un centenaire, une exposition, voilà qui ne convient guère à l'idée que l'on se fait de Barbey d'Aurevilly, ce non conformiste notoire.



selon La Varende «le vivant se montre digne du poète».

Allez donc à la bibliothèque historique de la Ville de Paris ! Attardez-vous devant ce qui témoigne de son terroir, de ce Cotentin où il faut aller pour mieux retrouver Barbey. Saint-Sauveur-le-Vicomte où il naquit, Valognes, cette ville de la fin d'un monde -dernière halte de Charles X sur la route de l'exil- ou l'on retrouve sa présence dans un hôtel particulier où tout semble figé depuis cent ans; la lande, les marais, les côtes sculptées par le vent et différentes par leurs aspects: celle du nord-ouest âpre et dure, celle du nord-est plus riante: c'est là qu'il faut aller relire Barbey (2).

Si ces propos vous semblent par trop mélancoliques et exhaler les parfums d'un passé mort, sachez que vient de se tenir à Paris un colloque international qui réunissait des chercheurs de France, d'Italie, de Belgique, des Etats Unis, d'Afrique du Sud et du Liban, prouvant ainsi que Barbey est bien vivant (3).

Un vœu pour clore cet article: que tous ces actes à la mémoire de Barbey contribuent à «le désentortiller de ce manteau de mensonges à travers lequel on me voit toujours» (Lettre à une Amie).

Pierre LIMOUSI

Exposition à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, 24 rue Pavée jusqu'au 3 juin.

(1) Titre du livre d'Hermann Quérut paru en 1946.

(2) Signalons pour ceux que le voyage en solitaire effraie que «Lire et Partir» (19 rue Coysevox, 75018 Paris) organise un voyage «Le Cotentin de Barbey d'Aurevilly» à l'automne 89.

(3) Pour en savoir plus sur ce colloque, écrire à Joël Dupont, conservateur du Musée Barbey à St-Sauveur-le-Vicomte.

Pour notre part, nous y voyons un aspect doublement positif. Sa commémoration, non tant en forme de souvenir qu'en acte de retrouvailles, nous incite à la rencontre avec un des plus grands écrivains du XIXème siècle occulté par un esprit universitaire, bien conformiste, lui. Le désir que peut provoquer l'exposition d'aller voir de plus près, de toucher du regard et de l'âme les lieux cotentinois qui conservent le souvenir de Barbey et des personnages de ses romans.

Parcourir cette exposition, c'est flâner tout au long d'une époque, d'un siècle que recouvre l'existence du «dernier grand seigneur» (1), de celui chez qui,

Expo

Un Prince artiste

Sous le règne de Louis XVI, le maréchal de Richelieu affirmait que «des trois branches de la Maison de Bourbon, chacune a son goût dominant et prononcé. L'aînée aime la chasse, les Orléans aiment les tableaux et les Condés aiment la guerre...»



porte témoignage des rêves et voyages méditerranéens du prince Henri. Les fusains et les aquarelles tout particulièrement expriment l'extrême sensibilité artistique du comte de Clermont.

Appel de la nature et de sa vie: huiles parfois violentes, aquarelles apaisantes d'une remarquable facture. Reflexion



De fait, la branche d'Orléans, devenue Maison de France en 1883, cultive tous les talents. Aujourd'hui on connaît la dextérité du comte et de la comtesse de Paris à manier la plume. Avec le même succès, leur fils aîné, Henri d'Orléans, comte de Clermont, laisse parler son pinceau. Preuve en est l'exposition de ses aquarelles, peintures et dessins au fusain ouverte depuis le 29 avril (et jusqu'au 10 septembre) dans les anciennes écuries du château de Thoiry (Yvelines). Intitulée «Itinéraires», cette exposition

intérieure et émotions des êtres par le trait ferme du fusain. Un ensemble de plus de 70 œuvres assez homogène, par-delà les différentes périodes de leur réalisation, qui en dit long sur la personnalité du prince. Il y exprime assez bien ses qualités humaines autant que son émotion face aux êtres et aux événements.

Frédéric DELPECH

N.d.l.r.: Les œuvres du prince sont accessibles pour tous: les prix varient de 300 à 5000 francs. Le 27 mai, le prince Henri sera présent à l'exposition à partir de 18 heures.

MERCREDIS DE LA NAR

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1er, 4ème étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19h 45 - entrée gratuite), elle s'achève vers 21 h 45. Un buffet chaud amical est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du buffet 22 F).

Mercredi 31 Mai -14 juillet 1789: la Bastille est prise et devient un symbole qui marque notre mémoire collective. Mais qu'était-elle vraiment ? Qu'elle était son histoire et son utilisation réelle ? C'est pour répondre à ces questions que **Claude QUETEL** vient d'écrire «La Bastille, histoire vraie d'une prison légendaire». Claude Quétel est vice-président de la société internationale d'histoire de la psychiatrie, parmi ses nombreux ouvrages on lui doit déjà un remarquable livre sur les Lettres de cachet.

Mercredi 7 Juin -Spécialiste de l'histoire des Juifs en France, Patrick GIRARD vient de jeter un pavé dans la mare. Contrairement à l'idée ordinairement émise que c'est à la Révolution que les juifs doivent leur émancipation et la reconnaissance de leurs droits de citoyens, il montre dans son dernier livre «La Révolution française et les juifs» que loin d'avoir été pour eux une dispensatrice de liberté, la Révolution a, au contraire, ralenti et parfois contrarié l'amélioration de leur statut. Une thèse qui suscite déjà de vives controverses...

COMTE DE CLERMONT

Le comte de Clermont, fils aîné du comte de Paris, publie une lettre d'information bimestrielle. Au sommaire du dernier numéro de cette lettre (numéro 6): un éditorial où le Prince aborde le problème du travail et du chômage.

Nous ne saurions trop inciter nos lecteurs à s'abonner à cette publication qui n'est diffusée que sur abonnement. Prix de l'abonnement pour six numéros 50 F (soutien 150 F - bienfaiteur 500 F). Les abonnements et le règlement correspondant doivent être adressés à l'ordre du CERFC, 38 rue Boileau, 75016 Paris.

Souscription : urgence !

SOUSCRIPTION

Nous publions ci-dessous une deuxième liste des souscripteurs qui ont répondu à notre appel pour régler nos difficultés financières. Qu'ils en soient vivement remerciés. Rappelons que nos besoins immédiats sont estimés à 50.000 F et que si nos lecteurs se mobilisent rapidement cette somme devrait pouvoir être rassemblée assez facilement. Nous comptons sur vous !

Deuxième liste
de souscripteurs

Mme Auboyneau: 50 F - Marc Beigbeder: 100 F - Claude Boissin: 60 F - Anonyme Paris: 50 F - Didier Bressand: 200 F - Amadeu Ciscar Penella: 133 F - Dominique Claudel: 31 F - Armelle Fincato: 50 F - Gingembre: 100 F - VDL: 150 F - Marc Désaubliaux: 150 F - Christian Fleury: 150 F - Christian Jeandel: 100 F - Anne Lari-vière: 100 F - Guy Lerès: 300 F - Christian Mory: 200 F - Joël-Jim Sevellec: 50 F - Bernard Sonck: 200 F - Luc Tapin: 50 F.

Total de cette liste: 2224 F

Total précédent: 5820 F

Total Général: 8044 F

PHOTOS

Des photos du comte de Paris, chef de la Maison de France, sont disponibles à notre service librairie. Elles existent en trois formats.

Tarif franco: Format 9x13: 12 F - Format 13x18: 29 F - Format 18x24: 58 F.

En format 13x18 au prix de 29 F franco, existent aussi les photos de la comtesse de Paris, du comte de Clermont, du prince Jean.

Egalement disponible (format 13x18) la photo officielle d'Amboise représentant le comte de Paris et ses deux petits-fils avec la signature des trois princes. Prix franco : 29 F.

CONSEIL NATIONAL

Le conseil national de la N. A.R. se réunira à Paris les 3 et 4 juin prochains. Outre ses travaux habituels, il établira un bilan de notre action de ces dernières années et mènera une réflexion sur nos perspectives d'avenir et sur la stratégie à mettre en œuvre en fonction du contexte politique actuel. Il procédera également au renouvellement partiel du Comité Directeur.

ALLIANCE ROYALE

L'association des Amis de la Maison de France publie tous les deux mois un bulletin «Alliance Royale» (dernier numéro paru: numéro 20, Février 1989). Cette association s'est donné pour but de réunir tous ceux qui désirent témoigner de leur affection à la famille de France, et faire connaître et promouvoir la pensée du comte de Paris. Nous incitons nos lecteurs à y adhérer et à y faire adhérer leurs amis. Adhésion annuelle: 100 F à adresser aux «Amis de la Maison de France» - B.P. 314 - 75365 Paris cedex 08.

Adhérez à la NAR !

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom:
Prénom:
Date de naissance: Profession:
Adresse:

désire recevoir sans engagement de ma part une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à retourner à:

«Royaliste», 17, rue des Petits-champs, 75001 Paris

royaliste
BI-MENSUEL DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

Avec le comte de Paris:

COURONNER LA DEMOCRATIE

17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS ou par Minitel: 36 15 et AGRNAR

NOUVELLES AFFICHES

Un nouveau modèle d'affiche est disponible. De format 31x46 cm, imprimées en noir sur fond jaune, elles reproduisent le titre de notre journal accompagné du slogan: «Avec le comte de Paris, couronner la démocratie».

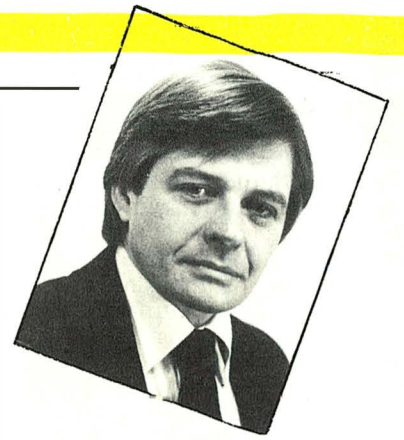
Tarif (prix franco): 80 ex.: 26 F - 150 ex.: 42 F - 250 ex.: 61 F - 400 ex.: 90 F.

AUTOCOLLANTS

Moyen de propagande efficace et facile d'utilisation, nos autocollants publicitaires existent en quatre modèles: deux pour le journal et deux pour notre service minitel.

De format 5x10 cm, imprimés en noir sur fond jaune, quatre slogans possibles: «Royaliste» dans les kiosques tous les quinze jours, «Royaliste» libre et démocrate, «Nouvelle Action Royaliste» questionnez on vous répond, «Nouvelle Action Royaliste» pour en savoir plus.

Tarif franco: 50 ex.: 20 F - 100 ex.: 34 F - 200 ex.: 53 F - 300 ex.: 76 F - 500 ex.: 106 F. Possibilité de panacher les différents modèles.



Ambiguïtés européennes

On parle de l'Europe, mais de quoi parle-t-on ? L'inflation verbale épuise l'idée, le double langage masque les questions, et le débat se perd dans la mythologie ou l'extrême technicité. Mais « faire l'Europe » n'a pas plus de sens que de s'y opposer.

L'Europe existe depuis des siècles comme héritage vivant, familial et inépuisable, qui ne peut être enfermé dans une définition. Ferments religieux et philosophiques, monuments et paysages, relations sociales et conception de la personne, rêves et techniques, crises et délires tissent une certaine manière d'être ensemble, même dans la division et dans le conflit. Nous sommes européens en sachant que nous ne parviendrons jamais à connaître la totalité de notre héritage, à comprendre sa pleine signification, à définir clairement notre identité, à assigner des limites précises à une Europe qui est née en Orient et qui est toujours plus que l'Europe puisqu'elle a diffusé dans le monde ses religions et ses idéologies, ses modèles politiques et sa volonté de puissance économique...

Par rapport à cette identité et à cette visée, ce qu'on appelle Communauté européenne constitue une double restriction - quant à l'esprit européen puisqu'elle entend établir d'abord une solidarité économique, et quant à la géographie puisqu'elle se situe toute entière à l'ouest du « rideau de fer » qui a séparé l'Europe d'une part d'elle-même. Cette amputation n'invalide pas la tentative, mais en atténue la portée puisque Varsovie, Prague et Budapest sont aussi européennes que Rome, Madrid et Paris. En outre, il faut toujours rappeler que la dite Communauté, malgré ses traités, ses règles et ses frontières strictes, est d'une grande plasticité. Par exemple, le système monétaire européen se fait à six dans l'Europe des douze, alors que le projet Euréka associe dix-huit pays. Voici la coopération européenne tantôt au-delà, tantôt en-deçà des limites de la Communauté.

PARADOXES DU MARCHÉ

Mais qu'importe nous dit-on, puisque l'Europe communautaire se conçoit sur le mode extensif: plusieurs pays ont rejoint les

premiers associés, le Marché commun agricole et industriel conduira à l'Europe des citoyens, d'où naîtra l'Europe politique parachevant l'unité. La progression semble logique et le futur marché unique fait figure d'étape décisive dans la réalisation du programme annoncé. Il faut cependant faire de sérieuses réserves, qui ne tiennent pas à des arrières-pensées autarciques, mais à la logique même de l'entreprise:

- Instituer le marché unique, c'est faire confiance à la logique du libéralisme économique, puisque telle est la doctrine dominante: d'une concurrence sans entraves découleraient le progrès, un enrichissement collectif et une puissance accrue dans le monde. C'est négliger la violence de l'économie, les batailles meurtrières entre entreprises rivales, la destruction du tissu social et souvent du milieu naturel, l'indifférence quant aux conditions de vie des personnes. Ni l'Europe des peuples, ni celle des citoyens ne sauraient résulter de ce capitalisme sans entraves.

- Il est à cet égard inquiétant que la libération des mouvements de capitaux soit le premier acte du futur marché unique. Cela signifie qu'on favorise ce qui perturbe et parfois détruit l'activité économique: le rentabilité financière désirée pour elle-même, sans le moindre souci de ce qui est produit et de ceux qui produisent. Nous savons que, dans ces jeux de casino et de Monopoly, les peuples ne sont jamais que spectateurs ou victimes.

- Quant à l'harmonisation prévue sur le plan technique et fiscal, elle se heurtera à l'insurmontable paradoxe du libéralisme économique: la croissance de la bureaucratie est au moins proportionnelle à celle du marché, qu'il s'agisse de la TVA ou des normes pour les pots de confiture. Faut-il vraiment consentir à des abandons de souveraineté, s'ils se font au profit des financiers et de bureaucrates incontrôlés ?

QUEL PROJET ?

Ainsi conçu, donc irréalisable selon ses objectifs premiers, le marché unique est en train d'établir ses règlements dans l'oubli de trois questions essentielles. D'abord

« l'Europe sociale », contredite par les logiques financières et économiques mises en œuvre. Ensuite « l'Europe culturelle » déjà dominée par la production américaine et menacée d'anéantissement par les préceptes du libéralisme économique. Enfin les questions nationales, incontournables puisque l'Europe n'a pas d'existence sans les nations qui la constituent. Elles sont pourtant mises entre parenthèses dans les professions de foi sinon dans actes. Ainsi M. Oskar Lafontaine, dirigeant du SPD, annonce dans *Le Monde* du 17 mai la mort des Etats-nation tout en s'affirmant gaulliste et en réclamant pour l'Allemagne une pleine souveraineté. Affirmation paradoxale, qui recrée en Europe une inquiétude que la construction européenne avait voulu faire disparaître à jamais.

Dès lors que faire si nous voulons éviter tout à la fois la dilution dans l'économisme technocratique et le repli sur soi ? D'abord ne pas se faire d'illusions et prendre le marché unique pour ce qu'il est: une compétition acharnée entre pays européens, dont on peut attendre quelques effets stimulants pour l'activité nationale - à condition qu'il existe une politique économique digne de ce nom. Ensuite et surtout développer la coopération dans des domaines précis et en vue de la réalisation de projets tangibles puisque l'expérience montre (Ariane, ESPRIT) que c'est par cette méthode que des pays associés trouvent la voie du développement nécessaire. Cette coopération peut être intra-communautaire; il est important qu'elle s'étende aussi à l'autre Europe, si nous ne voulons pas que tel de nos concurrents-partenaires y affirme son emprise. Il faut enfin que la construction européenne ainsi définie ne se fasse pas au détriment de nos autres appartenances - qu'il s'agisse de la Méditerranée, de l'Afrique et plus largement de la communauté francophone.

Tel est bien le projet de la France, méthodiquement poursuivi par le président de la République. Ses enjeux mériteraient un vaste débat, dont les élections européennes pourraient être l'occasion. Nous verrons que ce n'est malheureusement pas le cas.

Bertrand RENOUVIN